

BGer 5A_897/2025 vom 17. November 2025

Bundesgericht, 2025-11-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_897_2025

FR: TF 5A_897/2025 du 17 novembre 2025

IT: TF 5A_897/2025 del 17 novembre 2025

Erwägungen

E. 1

Le Tribunal fédéral examine d'office et librement la recevabilité des recours qui lui sont soumis (ATF 149 IV 97 consid. 1).

E. 1.1

La décision entreprise impartit un délai pour verser une avance de frais. Il s'agit d'une décision incidente qui n'est sujette à un recours immédiat que si elle peut occasionner un préjudice irréparable au sens de l' art. 93 al. 1 let. a LTF (ATF 142 III 798 consid. 2.3.1 et les arrêts cités); selon la jurisprudence, cette exigence n'est satisfaite que si le recourant démontre qu'il n'est financièrement pas en mesure de verser l'avance requise et ne remplit pas les conditions lui permettant d'obtenir le bénéfice de l'assistance judiciaire (parmi d'autres: ATF 142 III 798 consid. 2.3 et les références; arrêts 5A_572/2025 du 12 août 2025 consid. 3; 5A_473/2025 du 27 juin 2025 consid. 4).

E. 1.2

En l'occurrence, l'intéressé se limite sur ce point à affirmer qu'en l'absence d'assistance judiciaire et étant au bénéfice de l'aide sociale, il se trouve dans l'impossibilité d'avancer les frais de procédure. Il ne fournit aucune pièce établissant qu'il bénéficierait effectivement de l'aide sociale, étant de surcroît précisé que l'indigence d'une personne ne peut résulter sans autre de la perception d'une telle aide (ATF 149 III 67 consid. 11.4). Partant, il ne démontre pas que sa situation financière actuelle l'empêcherait de s'acquitter de l'avance de 1'000 fr. requise par la Cour de justice.

E. 2

Il suit de là que le présent recours doit être déclaré irrecevable. Les conclusions du recourant étaient d'emblée dénuées de chances de succès, ce qui entraîne le rejet de sa requête d'assistance judiciaire, ainsi que sa condamnation aux frais (art. 64 al. 1 et 66 al. 1 LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.